

pour l'œuvre  
achevées, il

ue

ers de Saint-  
compagnon  
une vigne  
se jeta sur  
int François  
rère, mais il  
la lui donna  
a avec tant  
Frère qu'il  
à diner. Du-  
évotion des  
Frères une  
onner l'hos-  
e. Le Saint  
désir. »

é des Frères.  
funérailles,  
parce qu'ils  
is voici que  
eilleusement  
s, on prépara  
n'en trouva  
ne fut saint  
en habit de  
ruisit dans la  
ux frais de la  
depuis lors



## CHAMPLAIN ET LES RÉCOLLETS



1608- 1908 ; trois siècles se sont écoulés depuis le jour où naquit la Nouvelle-France par la fondation de Québec. Il n'y eut pas sur les bords du Saint-Laurent, comme au baptême de la France, à Reims, de saint Remi pour consacrer ce jour mémorable, il n'y eut même pas un simple prêtre pour le bénir. On se tromperait étrangement si pour expliquer un tel fait on s'imaginait que Champlain, tout occupé de la partie matérielle de son œuvre, n'avait pas pensé à l'appuyer ou mieux à l'édifier sur la Religion, unique base vraiment sûre de toute entreprise durable. Le Fondateur de Québec nous apprend lui-même que son dessein était autant de conquérir un peuple à son Dieu qu'un pays à son roi : « A quoi j'ai travaillé continuellement depuis quatorze ou quinze ans, écrit-il, en 1619, (1) sans pouvoir avancer que fort peu de mes desseins pour n'avoir pas été assisté comme il eût été nécessaire à une telle entreprise. »

Énergique et persévérant, Champlain avait poursuivi quand même la réalisation de son projet et avait tout préparé autant qu'il était en son pouvoir « pour jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu, que pour la renommée des Français. » Et, « ayant reconnu... qu'il y avait des peuples arrêtés et amateurs du labourage de la terre, n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion, comme bêtes brutes, lors je jugeai à part moi que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu. Et pour y parvenir je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu, pour les persuader d'envoyer ou se transporter avec moi en ces pays et essayer d'y planter la foi ou du moins y faire ce qui y serait possible selon leur vocation. » (2)

(1) Œuvres de Champlain édition de Laverdière v. 4. p. 1.

(2) Ibid. v. 4. p. 3.